

Pourquoi les lycéens sont-ils dans la rue ?

Plusieurs dizaines de lycées ont été perturbés par des blocages hier. Les élèves réclament le passage au contrôle continu pour le baccalauréat.

Repères

Que réclament les lycéens ?

Ils réclament la suppression des épreuves de français, de philosophie (le 17 juin) et du Grand oral (du 21 juin au 2 juillet) du bac, au profit du contrôle continu, comme en 2020. « Beaucoup d'élèves suivent les cours en distanciel depuis des mois. Ils sont loin d'avoir fini le programme. Mais dans certains lycées, privés le plus souvent mais pas uniquement, les cours ont été maintenus en 100 % présentiel. Il y a une inégalité flagrante », s'insurge Antonin Nouvian, secrétaire général du Mouvement national lycéen (MNL).

Quelle mobilisation hier ?

Le MNL avait appelé à bloquer les



À Avranches (Manche), des lycéens ont bloqué l'entrée du lycée hier matin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

lycées mercredi. L'Union nationale lycéenne lui a grillé la politesse en appelant à un « lundi noir » ou à un « bac noir » dès la reprise des cours.

Selon le MNL et le ministère de l'Éducation nationale, 100 lycées ont été bloqués, hier, 200 selon l'UNL. Dans l'Ouest, des manifestations ont été

recensées au Mans (Sarthe), à Pontivy et Guer (Morbihan), Caen, Falaise et Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Cherbourg, Granville, Avranches et Coutances (Manche).

Le mouvement va-t-il s'étendre ?

Le MNL maintient son appel à la mobilisation mercredi. La fédération des conseils de parents d'élèves annonce, elle, un rassemblement devant l'Assemblée nationale à 14 h. Le 24 décembre, le gouvernement a pris une ordonnance l'autorisant à modifier les conditions d'organisation des examens jusqu'à deux semaines avant leur tenue. « Nous maintenons le bras de fer jusqu'à ce qu'il revienne sur sa position », assure Antonin Nouvian.

A. B.

« 1 jeune, 1 solution », le ministère du Travail a décidé de rehausser l'indemnité de stage, une première depuis 1988 ! En plus de trente ans, le minimum légal n'avait pas évolué.

Mais, depuis le 1^{er} mai, les jeunes sont mieux payés. Un nouveau système, plus lisible, les classe en trois catégories, déterminant leur niveau de gratification. Les stagiaires ayant entre 16 et 18 ans toucheront au moins 200 € par mois, contre 130 € jusqu'à présent. Ceux entre 18 et 25 ans seront rémunérés 500 €, contre 300 € auparavant. Enfin, l'indemnité de stage pour les plus de 26 ans atteindra 685 €, contre 401 € ou 652 € jusqu'ici.

C'est donc un coup de pouce significatif, « pour que les difficultés financières ne soient pas un frein qui empêche un jeune de se former », a déclaré la ministre du Travail Élisabeth Borne dans un communiqué annonçant l'entrée en vigueur de la mesure.

Attention, cette gratification minimale ne concerne que les stages en milieu professionnel de deux mois consécutifs, soit l'équivalent de quarante-quatre jours de travail, ou bien à



La gratification de stage n'avait pas été revalorisée depuis 1988.

PHOTO : GOODLUZ - FOTOLIA

partir de la 309^e heure si le stage est effectué de façon discontinue durant l'année scolaire. Si le stage dure moins de deux mois, la rémunération n'est pas obligatoire et reste à la discrétion de l'employeur.

Par ailleurs, les personnes en recherche d'emploi qui suivent un programme d'accompagnement financé par le Plan d'investissement dans les compétences (Pic) pourront aussi bénéficier de cette rémunération minimale.

Julia TOUSSAINT.